

VOLCAN

N°72

Jun - Juillet 2014

Abonnement annuel : 17 €
Tirage : 4000 exemplaires

Communes

Arlempdes
Barges
Costaros
Coucouron
Lafarre
Lanarce
Landos
Langogne
Le Bouchet St-Nicolas
Le Brignon
Lesperon
Pradelles
Rauret
St-Alban-en-Montagne
St-Arcons-de-Barges
St-Etienne-du-Vigan
St-Haon
St-Paul-de-Tartas
Vielprat



Fête du vent sur la commune du Brignon
(altitude 940 mètres)

Pages 27 : Portrait d'Isidore Bertrand, Fleurac (commune du Brignon)

Sommaire

Feuille volante : appel de cotisations	
Mazigon : la noce au château	p. 3
Pradelles : commerce et artisanat en 1914	p. 4 et 5
Recette : gâteau de charme	p. 5
Nos lecteurs nous écrivent	p. 6
Poème : auprès de ma Loire	p. 7
Mots-croisés	p. 7
Ardeche, terre de contrastes	p. 8 et 9
Vie d'autrefois : Finette	p. 10 et 11
La montagne aux moines	p. 12 et 13
Aérodrome Langogne-Lesperon	p. 14 et 15
Pradelles : comité des fêtes	p. 15
Les bistrots de mon enfance	p. 16 et 17
Patois : confessionnal à St-Paul	p. 18
La Sauvetat : fête du pain	p. 19
Météo	p. 20
Objet insolite	p. 20
La Théoule : origine des béates	p. 22 et 23
Landos : municipales d'antan	p. 23
L'église de Laffarre	p. 24 et 25
Pradelles : prix aux écoles	p. 26
Le Brignon : Isidore Bertrand	p. 27
Manifestations/Vie paroissiale	p. 28 et 29
Littérature	p. 29
Bloc-Notes	p. 30
Coucouron : la justice de paix	p. 31
Médecine : la sauge	p. 32



Association L.A.V.E.
Chemin du Ruisseau - 43420 Pradelles
Courriel : associationlave@yahoo.fr
SECRETARIAT et MISE EN PAGE :
Aurélien Vidal : 06 30 60 64 46
Fanny Gimenez : 07 82 26 64 05
REDACTION :
L.A.V.E. (association loi de 1901)
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
René Bargès
IMPRIMEUR : M. Court
43120 Monistrol/Loire
Tél : 04. 71. 66. 06. 65.
Dépôt légal à parution
N° CPPAP : 0317 G 87724
N ISSN : 1761 - 5828

Edito

RES PUBLICA

Nombreux sont désormais les lecteurs de «Volcan». Son développement ne cesse de progresser à tous points de vue. Le numéro spécial consacré au sommaire des articles des dix premières années de son existence donne aux lecteurs des précisions, outre son contenu, sur l'histoire de ce journal local et de l'association qui le porte.

Pourtant, nous entendons encore des questions, des interrogations : «*Qu'est-ce que c'est que ce journal ?*», «*Qui se cache derrière ?*», «*Quelles sont les idées véhiculées ?*...» Suspensions bien de chez nous : on se méfie et à chacun on veut donner une couleur. A ces questions, somme toute bien compréhensibles, je ne peux répondre : aucune réflexion, aucune allusion depuis que j'ai eu le plaisir de rejoindre l'équipe, qui laisserait penser que...

Mais je pense pouvoir affirmer que «Volcan» est un journal éminemment politique au sens premier du terme, au sens noble, au sens que lui donnaient les Romains : «Res pu-

blica», la chose publique ou si vous préférez, l'intérêt général.

Alors, je profite de ces toutes récentes élections municipales pour saluer les nouvelles équipes qui, comme nous, travailleront à la vie et au développement de nos villages.

Qu'ils soient convaincus que ce modeste journal continuera d'apporter sa participation à l'intérêt général et à la vie locale. Nous comptons sur leur aide.

Emmanuel Gauthier

Comité de rédaction

Au sein des douze membres de ce comité, René Barges de Saint-Alban-en-Montagne est nommé directeur de la publication.

A l'occasion de son 13^{ème} anniversaire, notre comité de rédaction a souhaité que chacun des membres actifs de notre association puisse exprimer, dans l'édito, une émotion, un trait d'humour... Je rebondirai sur la chose publique qu'exprime Emmanuel Gauthier.

Reçu par enchantement ?

Il semble que vous soyez encore quelques-uns à ne pas avoir fait le

lien entre le journal «Volcan» que vous recevez à votre domicile et l'organisme qui vous l'envoie.

Cet expéditeur c'est l'association L.A.V.E. qui édite et diffuse «Volcan» depuis 13 ans ; c'est cette association «reconnue d'intérêt général», ses bénévoles, ses salariées qui vous adressent ce bimestriel. Il lui en coûte 60 000 euros par an pour que vous puissiez apprécier les six numéros annuels. Les 19 communes adhérentes à «Volcan» participent à hauteur du nombre de leurs habitants pour environ 5% des dépenses.

Assemblée générale de «L.A.V.E.»

Elle se déroulera le vendredi 13 juin prochain à 14h30, à la salle polyvalente de Lesperon ; c'est un moment privilégié pour se rencontrer, n'hésitez pas à vous joindre à nous. Bonnes vacances à tous et n'oubliez pas que nous avons toujours besoin de votre soutien moral et financier.

Gilbert Lefebvre
Président de L.A.V.E.



Réunion plénière à Costaras

La responsabilité des articles n'engage que leurs auteurs

Il s'en est passé de belles à St-Paul-de-Tartas

Marie-Louise Rieu, Pradellaine décédée fin 2013, se souvient d'un joyeux luron vivant au village de Saint-Paul-de-Tartas. Cet épisode se situe au cours de la Grande Guerre, celle de 14-18. Atteint par la limite d'âge, notre homme n'était plus mobilisable.

Une veille de fête carillonnée, sachant que Monsieur le curé avait dû s'absenter pour les besoins de son ministère et serait donc en retard par les confessions, il décida de le remplacer.

Bien avant l'heure, il s'installa dans le confessionnal et plusieurs femmes, chacune à leur tour, se précipitèrent pour obtenir l'absolution ; mais l'une d'elles, plus avisée que les autres, s'aperçut de la supercherie.

Notre compère s'enfuit, poursuivi à coups de pierres et d'injures. Il trouva refuge chez une veuve qu'il épousa par la suite.

Il finit ses jours à Pradelles, veuf une deuxième fois.

«J'aimais le rencontrer, j'étais alors enfant, il me parlait toujours de la musique de Brème. Pour moi c'était une énigme. Par la suite, j'ai appris que Brème était une ville d'Allemagne.»

Toujours propre, vêtu d'un costume de velours côtelé marron, coiffé d'un chapeau noir, il fallait faire attention à ne pas recevoir la giclée !

Louisette, tu avais un grand-père formidable !»

S'én és passa dé bravos à San-Paou

La Marie-Louiso de Rieu, dé Pradellos, qués mouorto fi dous millo trédjé, sé souvéntavo d'én éstafier qué réstavo à San Paou. Quo sé passavo di témps dé la guérro dé quatordjé. Trop véil, noust'hommé éro pu mobilisablé.

Na véilho dé fésto carillounado, sabio qué lou thura éro parti é qué sério én réttard pré coufèssa, décidé dé lou remplaça.

Bien davos l'houro, s'installé dinc lou coufèssiounaou, è quouquos fémnos, tsacuno soun tour sé précipitéroun pré avédré l'absolutiou ; uno, pu pountsudo qué la outros, s'én avisé.

Nousta canailho sé souvè, coursa à cop dé pèiros è d'énsultos. Troubè réftudjè vès éna véouzo, qué après dévèngùè sa fémno.

Fégniguè sous djours à Pradéllos, véouzé én sécound cop.

«Amavé l'arrécountra, èrè éffont d'aqui témps, mé parlavo touïdjour dé la musiquo dé Brémè.»

Sabio pas déqué n'éro. Péi après, aprènguèrè qué Brémè éro na villo d'Allémagno.

Touïdjour propré, émbé soun costumé dé véloù marron, couïfa d'én tsapèil nègré, tsicavo ; Tsaillo fa attèntiou dé pas attripa na djsiclado !

Louiséto, aillos én grand-pairé fourmidablé !»

Ces textes sont traduits en patois du plateau ardéchois (Coucouron). Pour faciliter la lecture, l'orthographe est fidèle à cette prononciation. Les puristes de la langue de Mistral, adeptes du félibrige vont bondir... il n'est pas possible de contenter tout le monde.



Fête du pain à La Sauvetat en 2004



M^{me} Jacqueline Testud et quelques-uns de ses anciens élèves

De gauche à droite :

Ligne du haut : Thierry Moron – Jean-Paul Vidal – Serge Vidal – Marie-Andrée Malzieu – Françoise Boyer – Florence Moron (? cachée) – Sébastien Moron – Gilbert Vidal – Thierry Vidal

2^{ème} ligne : Michel Grasset – François Vincent – Christian Villesèche – Sylvie Malzieu – Danièle Ménabé – Claudette Malzieu – Cécile Vidal (? cachée) – Charles Bonnefoy

Ligne du bas : Martine Villesèche – Marie-Jeanne Leyre – Danièle Boyer (décédée) – Odile Ménabé – M^{me} Jacqueline Testud – Josiane Vidal – Liliane Ménabé – Alain Grasset

Cette photo a été prise au cours de la fête du pain de La Sauvetat en 2004, ses anciens élèves avaient insisté pour faire cette photo et l'un d'entre eux avait confié à Madame Testud : *«vous étiez sévère, mais le peu que nous savons, nous vous le devons»*.

L'arc-en-ciel

Quand la pluie et la lumière font la roue, l'arc-en-ciel émerveille les enfants et émeut les poètes. Pour certains, c'est la promesse d'un avenir radieux. Il est un bien agréable météore qui illumine le ciel de ses couleurs vives.

Lorsqu'un rayon de soleil pénètre à l'intérieur d'une goutte d'eau, sa trajectoire s'incurve. En faisant subir cette décélération à la lumière, la goutte d'eau provoque un effet nommé la dispersion, qui va donner à l'arc-en-ciel, ses magnifiques coloris.

Les rayons lumineux en provenance du soleil sont en effet constitués d'un mélange de couleurs, 7 au total : le violet, l'indigo, le bleu, le vert, le jaune, l'orange et le rouge.

Examinons un arc-en-ciel. Comment cela se manifeste-t-il en pratique ?

Si vous regardez en direction du point antisolaire (c'est-à-dire le point situé à l'exact opposé du soleil), l'arc-en-ciel dessinera un cercle de 41° de rayon angulaire tout autour de ce point.

De ce fait, les arcs-en-ciel du matin et du soir sont très grands, vu que le soleil est bas, le sommet de l'arc-en-ciel approche les 41° de haut. Au contraire, en début d'après-midi du mois de juin, le soleil est très haut dans le ciel. L'arc-en-ciel est donc situé sous l'horizon.

Il faut être en avion ou sur le sommet d'une montagne pour observer ce phénomène lumineux, appelé aussi "l'écharpe d'Iris".

Généralement, on ne voit pas un cercle complet, mais un arc de cercle au-dessus de l'horizon. Pourquoi? Parce qu'il faut un grand nombre de gouttes d'eau pour révéler un arc-en-ciel. Or, entre votre œil et le sol situé à quelques dizaines de mètres devant vous, il n'y a que quelques centaines de gouttes, qui ne peuvent à elles seules, former un arc-en-ciel ; sauf si la pluie est particulièrement forte. En revanche, à partir d'une centaine de

mètres, les gouttes sont généralement assez nombreuses pour former l'arc complet visible.

Si vous êtes un observateur attentif, vous aurez sans doute déjà remarqué un autre phénomène. Parfois, juste au-dessous de l'arc primaire, sous le violet, une succession de bandes vertes et violettes sont visibles : ce sont les arcs secondaires. Ils sont dus à des interférences constructives et destructives, signes que la lumière est une onde. Pour que ces épiphénomènes soient bien visibles, il faut réunir deux paramètres : les gouttes doivent être de petite taille et leur diamètre doit être sensiblement le même.



Objet insolite

L'objet insolite que nous proposait Milou dans le numéro 71, a subi un peu les outrages du temps, cela vous a probablement dérouterés. Il s'agit d'un outil de contention pour les chevaux : «Lorsque l'on ferrait un cheval un peu fougueux, on enfilait la mâchoire inférieure dans le compas, ensuite il suffisait de venir crocheter l'anneau, en bas à droite, sur la crémaillère de

la branche du haut et serrer. La douleur faisait, comme nous dit Milou, que pendant qu'il pensait à ça, il ne songeait pas à mettre des coups de pied au maréchal-ferrant».

Donc il est certain que cet objet a servi à la contention des chevaux, mais, si on l'observe, on remarque que l'anneau ne dessert pas tous les ancrages de la

crémaillère, mais seulement un ou deux. Il s'agit certainement d'une utilisation détournée.

Ci-contre, le nouvel objet insolite, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos réponses, les plus précises possibles, sur papier libre ou par Internet à l'adresse de notre association (voir page 2). L'auteur de la meilleure description recevra le très attendu jeu de cartes postales originales.



Le nouvel objet insolite : qu'est-ce que c'est ?

Coucouron : La justice de paix

Comme son nom l'indique, ce tribunal ne jugeait que des querelles de voisinage. Les affaires plus graves se réglaient à Largentière ou à Nîmes, en appel. Pierre Mercier se souvient pourtant y avoir vu quelquefois des avocats. Les débats n'en étaient pas moins passionnés. Cela se passait à la mairie actuelle, les mercredis après-midi. La foule s'y bousculait, il était parfois difficile de se faire un chemin jusqu'à la barre, plaignants et curieux abondaient. Il n'était pas rare de voir des bagarres éclater.

On réglait là, beaucoup de petits litiges concernant les limites de parcelles, ou les droits d'eau servant à l'irrigation des prés. Parfois la montre des preneurs d'eau avançait de quelques heures et la tricherie était, bien évidemment, passible du tribunal.

Noëlla Breyse, qui habitait sur la place, assistait parfois à ces séances et nous racontait cette histoire, où deux voisins expliquaient leur différent. L'une lança au juge : **«ne l'écoutez pas M. le Juge, elle est aussi menteuse qu'elle est laide !»**. On comprend pourquoi ces séances attiraient autant de monde.

Certains se présentaient systématiquement à chaque séance, ayant toujours un nouveau litige de voisinage, nous dit Pierre, tel ce M. Germain Chacornac de Champ-Blazère qui possédait des pacages à La Fayette, commune de Lesperon (entre les communes de Saint-Paul-de-Tartas et de Lavillatte). Cette bande de pâture était difficile à protéger.

Sa méthode d'élevage «extensif» faisait que ses animaux devaient parfois s'échapper pour aller brouter chez le voisin.

En effet, les quelques quarante bêtes de son troupeau n'avaient, été comme hiver, que la peau et les os. C'était précisément pour cette peau qu'il les élevait. Lorsqu'un bovin mourrait, il récupérait le cuir pour le revendre, la carcasse était laissée aux charognards. Ce personnage avait souvent à se plaindre de quelqu'un, il venait à pied avec ses sabots, sa blouse et son chapeau traversant La Fayette et Belvezet en toutes saisons, il était donc au tribunal chaque semaine.

Cette justice de proximité avait l'énorme avantage de régler immédiatement les petits problèmes. Le voisin jugé indélicat, perdant, se voyait condamné à payer les frais du tribunal, les témoins et la réparation du méfait.

Les gardes champêtres avaient aussi un rôle de justiciers sur le terrain. On les appelait pour constater un abus, s'il était avéré, ils faisaient payer amende et réparation au plaignant.

Ces juges de paix se trouvaient dans chaque canton et ont officié jusque dans les années 50, M. Belin de Lanarce fut le dernier juge de paix à Coucouron.



La sauge

«**Qui a de la sauge en son jardin ne connaît pas le médecin**». Eliane Pignol, née Breyse de St Paul-de-Tartas, me rapporte ce dicton mis en pratique autrefois par son père Johanny.

De nos jours, nous ne connaissons plus les bienfaits de cette plante. Il y a très longtemps, Chinois et Japonais, la préféraient au thé.

En décoction, 30gr pour un litre d'eau, elle facilite la digestion, fait circuler le sang, peut être prise en guise de thé. En lotion, 100gr pour un litre d'eau, elle guérit les maladies de peau (dartres, eczéma, teigne, rogne, pelade...) nous dit «Le médecin des pauvres».

«La médecine végétale illustrée», du début du siècle dernier, ajoute que la sauge officinale a des propriétés toniques et stimulantes dans les dyspepsies (digestion difficile), et les gastralgies (pour la digestion : prendre 2ml de teinture de sauge diluée dans un verre d'eau 2 fois par jour), en même temps qu'un «pouvoir cicatrisant des plaies» en lotion. On peut aussi utiliser des feuilles de sauge fraîche en remède de premier secours à appliquer sur morsures et piqûres. En bain, elle apaise les rhumatismes.

«La nouvelle médecine» de 1906, nous dit qu'il s'agit d'une plante aromatique de la famille des labiacées, qui doit ses propriétés à une essence et à un camphre, qui lui sont communs avec les autres labiacées. Les doses préconisées ici, vont de 5gr en infusion, à 50gr en lotion.

Grâce à la combinaison de propriétés antiseptiques, calmantes et astringentes, la sauge utilisée en gargarisme (3 fois par jour) est un remède efficace contre les maux de gorge.

De par son activité hormonale il a été démontré que la sauge pallie les troubles de la ménopause comme les bouffées de chaleur et autres vertiges. Elle régularise aussi le cycle menstruel. On peut utiliser la sauge comme remède pour calmer les crises de la maladie d'Alzheimer car elle a un effet tranquilisant.

Comme on a pu le voir, la sauge, qui vient du latin «salvare», c'est-à-dire guérir a bien mérité son nom ainsi que l'estime des anciens. Toutefois, elle est contre-indiquée aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes épileptiques. Evitez les surdosages : la sauge contient de la thuyone, qui, prise en excès, est toxique pour les tissus nerveux.



L'association L.A.V.E.

(entre Loire et Allier pour Vivre Ensemble)

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

conçoit et diffuse le journal **VOLCAN**, dans un espace géographique regroupant 24 communes réparties sur le Sud Haute-Loire, le Nord Ardèche et Lozère.

Elle met en scène notre ruralité, recueille la mémoire de nos anciens, les témoignages du présent et les initiatives d'aujourd'hui avec, comme toujours premier souci, la mise en valeur de ses richesses et l'objectif de les faire découvrir et prospérer.

Secteur de diffusion

Arlempdes
Barges
Costaras
Coucouron
Lafarre
Lanarce
Landos
Langogne
Le Bouchet St-Nicolas
Le Brignon
Lesperon
Pradelles
Rauret
St-Alban-en-Montagne
St-Arcons-de-Barges
St-Etienne-du-Vigan
St-Haon
St-Paul-de-Tartas
Vielprat

Les atouts

"Volcan" est un journal gratuit.
Sur son secteur de diffusion, il est distribué à l'ensemble des foyers touchant ainsi plus de 10 000 personnes.
Il compte également 600 abonnés sur toute la France et au delà.
Il est très apprécié, attendu et collectionné. Il est lu comme un magazine et «sa durée de vie» est bien supérieure à un journal classique.

Des Chiffres

12^{ème} année d'existence.
Bimestriel gratuit de 28 pages (32 en été) dont 16 en couleur. Diffusion moyenne par parution 3800 exemplaires (3700 sur les numéros d'hiver, 4000 sur ceux d'été), soit 23 200 exemplaires/an.

Les autres actions

- Conservation du patrimoine photographique et cinématographique.
- Création de cartes postales originales en noir et blanc.
- En août 2012, poursuite de la manifestation événementielle «Mémoire en fête»
- En 2013, recueil vidéo de portraits et de scènes d'antan

Les Partenaires

3 formes, 2 fiscalités

1 - Les sponsors : nos sponsors utilisent "Volcan" comme support de publicité, ils choisissent leur format et la durée de parution. La publicité est en noir et blanc ou en couleur. La facturation est déductible fiscalement de l'entreprise.

2 - Le publiédactionnel : nos partenaires utilisent cette formule afin de mieux expliciter leur particularisme ou détailler le programme de leur manifestation. La facturation est déductible fiscalement de l'entreprise.

3 - Les mécènes : sont des partenaires qui utilisent "Volcan" comme support de communication par leur logo. Le format est celui d'une carte de visite, en couleur et la parution est à l'année. La facturation entre dans le cadre fiscal du «mécénat culturel» et, de fait, bénéficie d'une remise d'impôt des 2/3. (Loi du 1er août 2003)

Contact

Association LAVE, Chemin du Ruisseau 43420 Pradelles ou par courriel : associationlave@yahoo.fr
Permanence : 06 30 60 64 46 ou au.vidal@gmail.com

Pour les particuliers...

Vous pouvez soutenir l'association L.A.V.E en devenant membre bienfaiteur pour la somme de 10€ (*minimum*).

Il vous est possible de vous abonner au journal Volcan (*6 numéros/an*) pour la somme de 17€.

Vous avez également la possibilité d'acquérir la collection complète de «Volcan» (*73 numéros*) au prix de 75€ (*port inclus*).

Pour toutes ces opérations, vous pouvez :

- soit imprimer et nous retourner le bon de commande ci-dessous, soit le faire par retour de courriel à notre adresse mail (associationlave@yahoo.fr)

Merci d'établir vos règlements par chèque à l'ordre de «L.A.V.E.»

Pour les annonceurs...

Le journal «Volcan» est également un support de communication très performant sur une zone de chalandise très convoitée

Nos partenaires sont fidèles à «Volcan».

Nous proposons aux entreprises qui souhaitent utiliser notre journal 3 solutions entrant dans 2 cadres fiscaux différents :

- sponsoring
- mécénat culturel (*loi du 1^{er} août 2003*)
- publiprédactionnel

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Aurélie au 06 30 60 64 46 ou par courriel au.vidal@gmail.com.

Une plaquette de présentation de l'association L.A.V.E au format pdf est téléchargeable.

Vous avez aussi la possibilité de vous abonner à notre journal et d'acquérir la collection complète de Volcan dans les mêmes conditions et modalités que les particuliers.

Nous contacter :

Association L.A.V.E
chemin du ruisseau
43240 Pradelles
associationlave@yahoo.fr
secrétariat : 06 30 60 64 46
au.vidal@gmail.com

Bon de Commande

Nom :

prénom :

Adresse :

Téléphone (facultatif) :

Courriel (conseillé) :

Je souhaite souscrire : (1)

- une carte de membre bienfaiteur en versant ci-joint la somme de 10 € minimum
- un abonnement en versant ci-joint la somme de 17 €
- un soutien complémentaire à votre convenance
- acheter un jeu de cartes postales en joignant un chèque de 15 €
- acheter la collection des 73 N° de Volcan au prix de 75 € (*frais de port inclus*)

Nos prix sont net de taxes

(1) cocher la case correspondante à votre choix